

L'ancien maire des Magnils-Reigniers, Michel Pelletier, médaillé pour son engagement

Ancien maire, fortement impliqué dans le district de Vendée de football, Michel Pelletier a reçu la médaille de bronze de la jeunesse.



Joël Poiraud, président du comité départemental des médaillés de la jeunesse, et Nicolas Vannier, maire, encadrent Michel Pelletier. | OUEST-FRANCE

Michel Pelletier a été décoré de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, en présence de Joël Poiraud président du comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. **« La remise de cette médaille dans cet espace de vie de la commune est d'autant plus important qu'elle se fait en présence des personnes qui ont beaucoup compté dans l'engagement au quotidien de Michel Pelletier dans le milieu du football. Il fait partie des treize millions de bénévoles du milieu associatif, au détriment parfois de la vie de famille, un engagement, une passion. L'action des associations c'est une continuité de l'action municipale qui accompagne avec des moyens, mais sans les bénévoles il n'y a pas de dynamique associative »**, a avancé lors de la remise Nicolas Vannier, le maire.

« Je suis très honoré »

Michel Pelletier, ce n'est pas que 57 ans de licence dans le football, c'est aussi un engagement important au sein du District de Vendée, puisque son parcours commence à Sainte-Hermine en 1965 comme joueur, puis arbitre de ligne de 1981 à 1985. Entre-temps, Magnilais, il est élu conseiller municipal dans sa commune, où il va multiplier ses engagements, en tant que président, puis vice-président du club Les Magnils-Chasnais jusqu'en 2001.

Il se présente aux élections municipales où il est élu de 2001 à 2008, tout en continuant à pratiquer sa passion. Il quitte ses fonctions de maire pour rentrer au Comité de direction du district de Vendée, devient membre de la commission d'appel de discipline, secrétaire de la commission départementale d'arbitrage, président de la commission d'appel réglementaire, membre du bureau exécutif. En 2022 il devient responsable du Pôle juridique et réglementaire. **« Je suis très honoré de cette médaille, et de la recevoir ici, ce soir, entouré de ma famille qui a supporté cette intensité d'implication »**, a souligné Michel Pelletier. L'ancien maire des Magnils-Reigniers, Michel Pelletier, médaillé pour son engagement